

[← Retour au site](#)

Le cercle de personnes de confiance en 2 pages

Un support court à partager avec un proche, un professionnel ou une personne susceptible de rejoindre le cercle.

L'idée

Pour certaines personnes, l'autodétermination suppose un environnement humain suffisamment stable : des personnes qui prennent le temps de connaître ses modes d'expression, son histoire, ses préférences et ses refus, et qui peuvent se relayer dans le temps.

Le cercle appartient à la personne. Il n'est ni l'équipe d'un établissement, ni un comité de décision, ni une mesure de protection juridique.

Ce qu'il peut apporter

Du temps et de l'attention ; une meilleure compréhension de la personne ; une mémoire humaine qui traverse les changements ; des regards croisés ; des relais lorsque des proches ou professionnels passent ; une capacité à alerter et à soutenir l'expression de la personne.

Ce qu'il ne fait pas

Il ne décide pas à la place de la personne. Son existence ne donne aucun pouvoir général de représentation, de signature ou d'accès à l'information. Les mandats, mesures de protection et règles professionnelles conservent leurs effets propres.

Le rôle des institutions

Elles peuvent favoriser les rencontres, soutenir les membres du cercle, préparer les relais, aider à reconstruire un cercle fragilisé et donner aux acteurs les moyens de dialoguer. Elles soutiennent le cercle sans le composer, l'administrer ni le tenir.

Comment commencer concrètement

La première question n'est pas « quel dispositif faut-il créer ? » mais : qui connaît déjà la personne, qui prend le temps de la comprendre, qui peut rester ou se relayer, et où le cercle risque-t-il de s'affaiblir ? À partir de là, la personne et ses proches peuvent identifier les relations à préserver, les nouvelles rencontres à favoriser et les soutiens institutionnels nécessaires.

Question repère : si un parent, un professionnel ou un lieu disparaît demain, qui continuera à connaître cette personne et à l'aider à faire entendre ce qu'elle veut ?

À retenir

Le cercle est une continuité humaine autour de la personne. Les institutions peuvent l'aider à exister et à durer ; elles ne deviennent pas le cercle. Les aides directes et les mesures de protection gardent leurs règles propres.

[Télécharger le PDF](#)